

SE FORMER POUR AGIR



CATALOGUE DES FORMATIONS SYNDICALES

FORMATION INITIALE AU MANDAT
DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL,
FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL,
FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT,
FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES –
DROIT DU TRAVAIL

irefe

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ÉTUDES,
DE FORMATION
ET D'EXPERTISES
ÎLE-DE-FRANCE**





ÉDITO

En 2020, la CFDT comptera de nouveaux élus dans toutes les entreprises privées, suite aux élections dans les Comités sociaux et économiques (CSE). Pour la CFDT, cette nouvelle instance qui regroupe les anciennes instances représentatives du personnel (CE, CHSCT, DP et DUP) doit être mise en place par la négociation d'un accord de dialogue social.

L'IREFE propose deux parcours de formation : un parcours « CSE formation initiale » et un parcours « CSE formations associées ».

Dans les fonctions publiques, de nombreux militants ont également été élus. L'IREFE a conçu un parcours de formation pour ces militants et adhérents qui répond à leurs attentes et leur permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du mandat.

Dans l'entreprise, dans l'administration, les relations sociales évoluent. Les connaissances, les savoir-faire à mobiliser par les militants sont plus nombreux, plus complexes. Connaître les positions de la CFDT, mobiliser les pratiques syndicales CFDT sont des impératifs. Être formé à la CFDT, par la CFDT, devient une exigence.

Rappelons que le choix de l'organisme de formation relève bien de l'équipe syndicale et non de l'employeur, quel que soit le mode de financement. Et dans les entreprises de moins 50 salariés aussi, les élus ont besoin d'être formés. L'IREFE accompagne les équipes syndicales dans la mobilisation du financement nécessaire pour partir en formation.

La CFDT Île-de-France encourage également les syndicats à inscrire en formation « Découverte » leurs nouveaux adhérents. Ces formations sont d'ailleurs directement prises en charge par l'Union régionale et se déroulent en proximité dans les locaux des Unions territoriales interprofessionnelles (UTI).

Enfin, l'IREFE est à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes spécifiques. N'hésitez pas à solliciter l'institut !

**DIEGO MELCHIOR,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
EN CHARGE DE LA FORMATION SYNDICALE**



CATALOGUE DE L'IREFE
SE FORMER POUR AGIR
N°37 – Formations 2020

DIRECTION

Pascale Lukas
pascale.lukas@irefe.fr

CRÉATION GRAPHIQUE

Frantz Louvriot
www.frantzdesigner.com

MAQUETTISTE-GRAPHISTE

Sylvaine Azzouni

PHOTOGRAPHIES

Sylvaine Azzouni
Frantz Louvriot

**COORDINATION,
SUIVI DE FABRICATION &
COMMUNITY MANAGER**

Fanny Billard
fanny.billard@irefe.fr

RÉDACTION - RÉVISION

Pascale Lukas et Judith Boumendil

IMPRESSION

IMC
9 avenue de la Sablière
94370 Sucy-en-Brie



**INSTITUT RÉGIONAL
D'ÉTUDES,
DE FORMATION
ET D'EXPERTISES**

DÉCLARATION OF 1175 080 40 75

AGRÈMENT CSE ÉCONOMIQUE/CE 84 1511
AGRÈMENT CSE SSCT/CHSCT 85 808

DÉLÉGATION ICEFS/ISEFOJ
DATADOCK

78 rue de Crimée 75019 PARIS
Tél 01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

06 PRÉSENTATION

- 06 UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE
- 07 UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- 08 LES LOCAUX
- 10 LES AGRÉMENTS DE L'IREFE
- 11 LES PARTENAIRES DE L'IREFE
- 12 CSE : CONSEILS POUR SE FORMER
- 14 LES PARCOURS DE FORMATION

18 FORMATIONS

- 18 SOMMAIRE DES FORMATIONS
- 22 FORMATIONS INITIALES AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
- 37 FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
- 43 ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ
- 54 FORMATIONS AUX FONCTIONS JURIDIQUES - DROIT DU TRAVAIL
- 55 FORMATIONS DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT
- 61 VALORISATION DU PARCOURS MILITANT
- 62 REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

65 DÉMARCHES

- 65 COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?
- 67 ÉTAPES POUR PARTIR EN FORMATION
- 68 MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ
- 71 TARIFS DES FORMATIONS
- 73 DEMANDE D'INSCRIPTION
- 75 CALENDRIER 2020 DES FORMATIONS
- 80 CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

Créé en 1983, l'IREFE est l'institut de formation de la CFDT en Île-de-France. Il a pour mission de contribuer au développement des compétences des adhérents et militants CFDT dans les entreprises et les administrations. L'IREFE est un organisme de formation reconnu dans le domaine de la formation des représentants du personnel.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

POUR PERMETTRE À CHACUN D'INTÉGRER LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE SON MANDAT, L'IREFE PRIVILÉGIE UNE PÉDAGOGIE ACTIVE, BASÉE SUR LA PARTICIPATION DES STAGIAIRES. TRAVAUX DE GROUPE, RECHERCHE DOCUMENTAIRE, MISES EN SITUATION ALTERNENT AVEC DES APPORTS DE CONNAISSANCES THÉORIQUES ET PRATIQUES.

Partant de la réalité des stagiaires, le contenu des formations privilégie l'acquisition de méthodes de travail et laisse une large place au partage d'expériences favorisé par la diversité des secteurs d'activité des participants.



L'ANIMATION DES STAGES EST EN PARTIE ASSURÉE PAR DES ANIMATEURS DE FORMATION, MILITANTS CFDT DANS LEUR ÉTABLISSEMENT. CES ANIMATEURS SONT FORMÉS ET SUIVIS PAR L'IREFE. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR L'ANIMATION, CONTACTEZ MURIELLE PÉAN AU 01 42 03 84 25.

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Les formateurs consultants de l'IREFE qui conçoivent les formations, conjuguent une expérience des mandats représentatifs et une spécialisation dans différentes disciplines (pédagogie, droit, sciences humaines et communication).

Cette double compétence permet de proposer des formations alliant pratique et théorie s'inscrivant dans une pédagogie active.

Des experts interviennent dans les formations en fonction des besoins : ergonomes, juristes, experts-comptables, économistes, avocats en droit du travail, conseillers prud'homaux, inspecteurs du travail et référents handicap.

**Isabelle
DE OLIVEIRA**
Assistante
de formation

**Fanny
BILLARD**
Assistante
de formation
en charge de la
communication

**Murielle
PÉAN**
Assistante
de formation
en charge des
animateurs &
intervenants

**Jean-Yves
BÉLATY**
Formateur
Consultant

**Chakir
FARISSI**
Formateur
Consultant

**Pascale
LUKAS**
Directrice
de l'IREFE

**Anne
DUFOUR**
Formatrice
Consultante

**Geneviève
BARBE**
Formatrice
Consultante

**Frédéric
CLIN**
Formateur
Consultant

**Franck
ALBERICI**
Formateur
Consultant



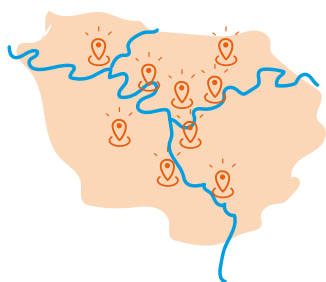
**UNE ÉQUIPE DE 40 ANIMATEURS DE FORMATION
SYNDICALE ALLIE MILITANTISME ET PROFESSIONNALISME
POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS APPRENTISSAGES.**

DES LOCAUX CONFORTABLES

SITUÉ EN FACE DU PARC DES BUTTES-CHAUMONT, L'IMMEUBLE DE L'IREFE EST EN RETRAIT DE LA RUE DE CRIMÉE ET À L'ABRI DES BRUITS DE LA VILLE.

DANS DES SALLES SPACIEUSES ÉQUIPÉES, L'ÉQUIPE DE L'IREFE ANIME LES FORMATIONS POUR PLUS DE 2000 STAGIAIRES CHAQUE ANNÉE.





Dans notre volonté de proximité, certaines de nos formations se tiennent dans les unions départementales d'Île-de-France.



**TOUTES LES ADRESSES
ET PLAN D'ACCÈS
EN PAGE 80**

LES AGRÉMENTS DE L'IREFE

**L'IREFE EST UN ORGANISME DE FORMATION
ENREGISTRÉ SOUS LE NUMÉRO 1175 080 40 75.
L'IREFE BÉNÉFICIE DE TOUS LES AGRÉMENTS LUI
PERMETTANT DE PROPOSER DES FORMATIONS
POUR LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
ET D'ÊTRE RECONNU PAR LES ACTEURS
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
CONTINUE CAR RÉFÉRENCÉ DATADOCK.**



Datadock

**AGRÉMENTS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR
DISPENSER LES FORMATIONS DES MEMBRES
DES CHSCT ET DU COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE
PRÉVUES PAR LA LOI.**

AGRÉMENT CSE ÉCONOMIQUE 84 1511

AGRÉMENT CSE SSCT 85 808

LES STAGES CSE DE CE CATALOGUE BÉNÉFICIAIENT
DE L'UN DE CES DEUX AGRÉMENTS SONT IDENTIFIÉS
PAR L'ICÔNE CI-CONTRE.



**AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR RÉALISER
DES FORMATIONS** RELEVANT DU CONGÉ DE FORMATION
ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE (**CFESS**), PAR
DÉLÉGATION DE L'INSTITUT CONFÉDÉRAL D'ÉTUDES
ET DE FORMATION SYNDICALE DE LA CFDT.
DÉLÉGATION ICEFS, ARRÊTÉ DU 02/01/2019
JO DU 06/01/2019.



**AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR
RÉALISER DES FORMATIONS** RELEVANT DU CONGÉ
DE FORMATION POUR LA FORMATION DES **CONSEILLERS
PRUD'HOMMES** (ISEFOJ) DE LA CFDT.
DÉLÉGATION ISEFOJ, ARRÊTÉ DU 30/03/2018
JO DU 4/04/2018.



**SELON LES CAS, VOUS POUVEZ MOBILISER
DIFFÉRENTS DROITS POUR PARTIR EN
FORMATION ; REPORTEZ-VOUS À LA FIN
DU CATALOGUE POUR EN SAVOIR PLUS OU
TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE « COMMENT PARTIR
EN FORMATION ? » ACCESSIBLE SUR LE SITE.**



LES PARTENAIRES DE L'IREFE

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes est le premier organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes. Membre du service public de l'emploi, l'Afpa propose des formations qualifiantes sanctionnées par un titre professionnel du ministère du Travail.



Le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français dédié à la formation pour adultes placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.



**CES PARTENAIRES DE L'IREFE VOUS ACCOMPAGNENT
DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DU PARCOURS
MILITANT (REPORTEZ-VOUS À LA P. 61)**



L'Institut Belleville est l'opérateur des projets de coopération syndicale internationale de la CFDT.



La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France est un organisme de Sécurité sociale qui intervient dans la prévention des risques professionnels.



L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) est un organisme paritaire français institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.



L'Institut des sciences sociales du travail (ISST) a été créé en 1951 sous la double égide de l'université de Paris I et du Ministère du travail. L'ISST est un lieu privilégié d'échange entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

CSE : CONSEILS POUR SE FORMER

2 FORMATIONS INITIALES CSE

Il s'agit des formations dites obligatoires au sens où elles sont prévues par le Code du travail. L'employeur ne peut pas s'y opposer.

Toute la délégation du personnel est tenue de les suivre.

Ce sont les premières formations à suivre lors de votre prise de mandat, de préférence dans l'année de votre élection.

Elles sont au nombre de deux :



Formation initiale économique (L 2315-63) :

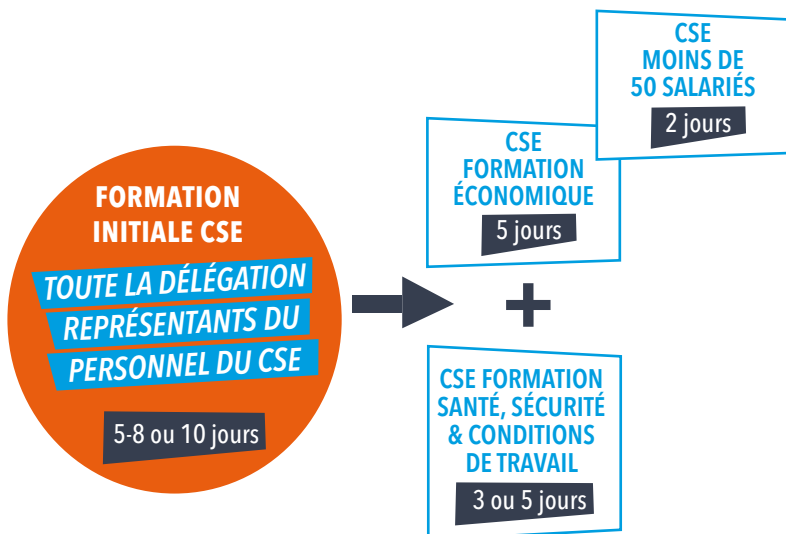
formation des titulaires en 5 jours continus ou 2 jours pour le CSE moins de 50 salariés. Cf. « Comment partir en formation » p. 65.



Formation initiale santé, sécurité et conditions de travail SSCT

(L2315-18) : formation en 5 jours continus pour les entreprises de plus de 300 salariés et de 3 jours pour les moins de 300 salariés.

Cette formation s'adresse aussi aux membres composant la commission santé, sécurité et conditions de travail et aux suppléants.



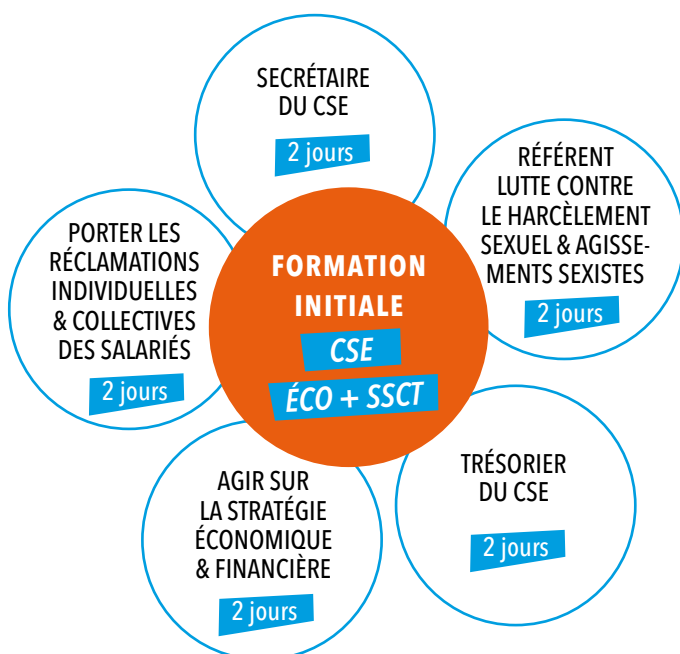
5 FORMATIONS ASSOCIÉES AU MANDAT CSE

Compte tenu de l'ensemble des thématiques à gérer, la délégation répartit entre ses membres les différents niveaux d'attributions.

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter en fonction des éléments d'accords obtenus au moment de la mise en place du CSE ou par le règlement intérieur de l'instance si celui-ci est déjà adopté.

Ces formations associées sont celles que chaque membre souhaitera suivre afin de renforcer l'activité spécifique dont il a la charge parmi les différentes attributions du CSE.

Elles sont chacune d'une **durée de 2 jours**.
Il est recommandé d'avoir déjà suivi une des formations du parcours de formation initiale.



FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il s'agit des formations que chaque membre de la délégation CSE aura estimé nécessaires pour renforcer ou développer un domaine d'activité.

Ces formations portent sur les domaines de la communication, de la négociation, de la santé au travail...

Se référer à la page suivante « Repérer son parcours de formation ».

REPÉRER SON PARCOURS DE FORMATION

NOUS VOUS PROPOSONS DES PARCOURS DE FORMATION INDICATIFS SELON VOTRE MANDAT POUR VOUS AIDER À CHOISIR VOTRE FORMATION ET À INSCRIRE VOTRE PROGRESSION DANS LE TEMPS. NOUS VOUS RECOMMANDONS DE COMMENCER PAR LE STAGE « DÉCOUVERTE DE LA CFDT ».

- JE SUIS **DS** OU **SECRÉTAIRE DE SECTION**
- JE SUIS ÉLU EN **CSE**
- JE SUIS ÉLU EN **CSE**
- OU MEMBRE DE LA **COMMISSION SSCT** (SECTEUR PRIVÉ)
- OU **CHSCT** (SECTEUR PUBLIC)
- JE SUIS **RESPONSABLE DE SYNDICAT**
- JE SUIS ÉLU **CT - CTE** (SECTEUR PUBLIC)

DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20



IL NE S'AGIT NULLEMENT DE PARCOURS IMPOSÉS, MAIS CONSEILLÉS POUR VOUS ORIENTER VERS LES COMPÉTENCES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT, TOUT EN ÉVITANT LES REDONDANCES.

CSE

FORMATIONS INITIALES

- CSE MOINS DE 50 SALARIÉS P.24
- CSE ÉCONOMIQUE EN 5 JOURS P.28
- CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (-300 SALARIÉS) P.25
- CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (+300 SALARIÉS) P.26

FORMATIONS ASSOCIÉES

- SECRÉTAIRE DU CSE P.29
- TRÉSORIER DU CSE P.30
- PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.31
- AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE & FINANCIÈRE P.32
- RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES P.33

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- PRENDRE LA PAROLE P.39
- FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
- INITIATION AUX FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL P.53
- ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54

CSE SSCT / CHSCT

- CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL -300 SALARIÉS (PRIVÉ) P.25
- CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL +300 SALARIÉS (PRIVÉ) P.26
- CHSCT -300 SALARIÉS (PUBLIC) P.27
- CHSCT +300 SALARIÉS (PUBLIC) P.27
- RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES (PRIVÉ) P.33
- DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.44
- RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
- PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES P.46
- CONSÉQUENCES DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL (PRIVÉ) P.47
- INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS P.48
- LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49

RESP. SYNDICAT

FORMATIONS À MA RESPONSABILITÉ SPÉCIFIQUE

- SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.56
- TRÉSORIER DE SYNDICAT P.57
- RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT P.58
- RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT P.59



DS - SECR. SECTION

- DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36
- ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.37
- COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- PRENDRE LA PAROLE P.39
- CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
- FAIRE ADHÉRER P.42
- INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51
- INITIATION AUX FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL (PRIVÉ) P.53
- RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES P.33
- ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS (PRIVÉ) P.54

CT - CTE



- ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36
- COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- PRENDRE LA PAROLE P.39
- CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
- INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51



RESP. SYNDICAT

FORMATIONS À DÉVELOPPER COLLECTIVEMENT

- PRÉPARER ET ORGANISER SON CONGRÈS P.60
- PLAN DE TRAVAIL DU SYNDICAT P.60
- EXÉCUTIF DU SYNDICAT P.60
- BUREAU SYNDICAL P.60

FORMATION SPÉCIFIQUE EN INTRA HORS DATES CATALOGUE

*VOUS AVEZ BESOIN D'UNE FORMATION
SUITE À VOS ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES,
AU RENOUELEMENT DES MEMBRES
DE VOTRE COLLECTIF CFDT, À L'ACTUALITÉ
REVENDICATIVE DE VOTRE ENTREPRISE,
L'IREFE PEUT CONSTRUIRE AVEC VOUS
UNE FORMATION SPÉCIFIQUE
RÉPONDANT À VOTRE BESOIN.*



*POUR FINALISER VOTRE DEMANDE,
CONTACTEZ-NOUS.
01 42 03 05 05
CONTACT@IREFE.FR*

CES ÉQUIPES NOUS ONT FAIT CONFIANCE

*APEC, ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE
PARIS, ATOS, AXA, BNP PARIBAS, CARREFOUR,
FNAC, JEFF DE BRUGES, LA POSTE, MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, MONOPRIX,
ORANGE, VILLE DE PARIS...*

SOMMAIRE DES FORMATIONS DE L'IREFE

20 DÉCOUVERTE DE LA CFDT

FORMATION AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

24

- 24 CSE MOINS DE 50 SALARIÉS
- 25 CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)
MOINS DE 300 SALARIÉS
- 26 CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)
PLUS DE 300 SALARIÉS
- 27 CHSCT
- 28 CSE FORMATION ÉCONOMIQUE
- 29 SECRÉTAIRE DU CSE
- 30 TRÉSORIER DU CSE
- 31 PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES
& COLLECTIVES DES SALARIÉS
- 32 CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE
& FINANCIÈRE
- 33 RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE
LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES

34 PARCOURS DE FORMATION DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL

35 DÉLÉGUÉ SYNDICAL

FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT

56

- FORMATION À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ
- 56 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT
- 57 TRÉSORIER DE SYNDICAT
- 58 RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT
- 59 RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT
- FORMATION EN ÉQUIPE DE RESPONSABLES
- 60 FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS

FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

36

LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE

- 36** ZOOM – AGIR COLLECTIVEMENT
- 37** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE

COMMUNICATION

- 38** COMMUNICATION ÉCRITE
- 39** PRENDRE LA PAROLE
- 40** CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

NÉGOCIATION

- 41** PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

DÉVELOPPEMENT

- 42** FAIRE ADHÉRER
- 43** ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ

SANTÉ AU TRAVAIL

- 44** DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- 45** RISQUES PSYCHOSOCIAUX
- 46** PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES
- 47** CONSÉQUENCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT

- 48** INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
- 49** LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
- 50** QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP)
- 51** FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
- 52** VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES AU TRAVAIL

FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES DROIT DU TRAVAIL

53

- 53** LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL
- 54** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS



AUTRES FORMATIONS :
VOIR CATALOGUE
JURIDIQUE

- 61** VALORISATION DU PARCOURS MILITANT
- 62** REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

DÉCOUVERTE DE LA CFDT

2

JOURS

*ADHÉRENT À LA CFDT, DÉCOUVREZ
SON ACTION, SON ORGANISATION,
SON HISTOIRE ET LES VALEURS
QU'ELLE PORTE.*

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques du syndicalisme CFDT
- Comprendre et participer à l'action de la CFDT

TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe
- Exposés

PROGRAMME

- Définition du syndicalisme
- Valeurs de la CFDT
- Histoire des organisations syndicales de travailleurs en France
- Organisation de la CFDT
- Moyens de l'action syndicale
- Axe revendicatif de la CFDT portant sur l'insertion des travailleurs en situation de handicap

INTERVENANTS

- Animateurs de formation

22
DATES

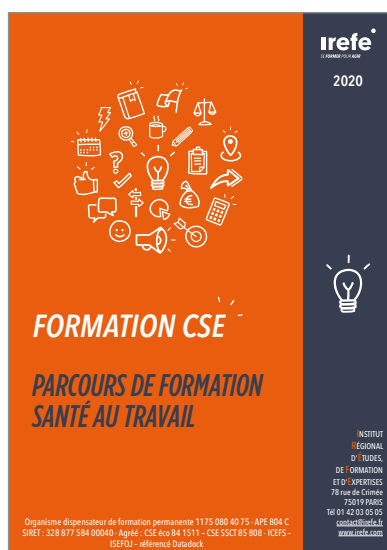
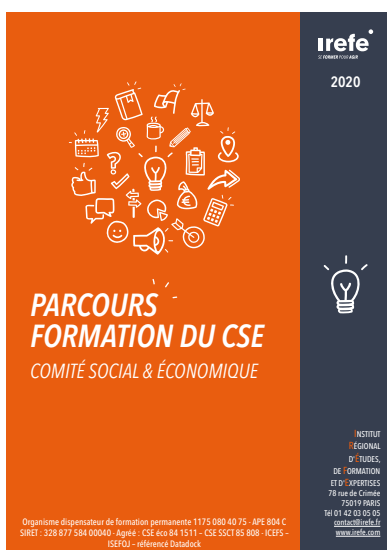
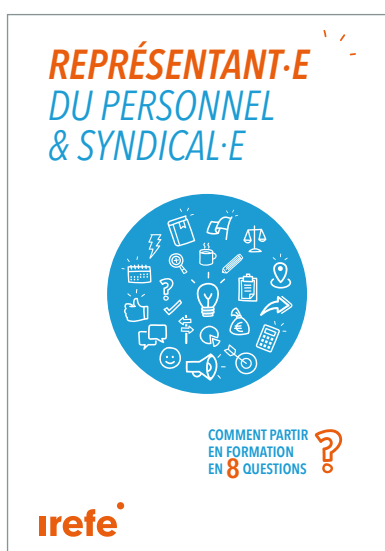
6 ET 7 JANV. 9 ET 10 JANV. 20 ET 21 JANV. 6 ET 7 FÉV. 24 ET 25 FÉV. 27 ET 28 FÉV. 12 ET 13 MARS
(92-LA DÉFENSE) (94-CRÉTEIL) (78-TRAPPES)

2 ET 3 AVRIL 20 ET 21 AVRIL 27 ET 28 AVRIL 13 ET 14 MAI 25 ET 26 MAI 4 ET 5 JUIN 22 ET 23 JUIN
(78-TRAPPES) (95-CERGY) (93-BOBIGNY)

7 ET 8 SEPT. 1 ET 2 OCT. 12 ET 13 OCT. 2 ET 3 NOV. 5 ET 6 NOV. 9 ET 10 NOV. 12 ET 13 NOV. 9 ET 10 DÉC.
(78-TRAPPES) (77-MELUN) (92-LA DÉFENSE)

- TÉLÉCHARGEZ CES PLAQUETTES DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IREFE

SE FORMER -
POUR AGIR



WWW.IREFE.COM

LE PARCOURS FORMATION ÉLU·E AU CSE MOINS DE 50 SALARIÉS

VOTRE PARCOURS DE FORMATION INITIALE D'ÉLU EST CONSTITUÉ DE DEUX FORMATIONS CSE : FORMATION INITIALE ET CSE FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).

VOUS POUVEZ SUIVRE L'ENSEMBLE DE CE PARCOURS SUR UNE MÊME SEMAINE OU SÉPARÉMENT.

VOUS DISPOSEZ DU DROIT RÉGLEMENTAIRE AU CONGÉ FORMATION D'ÉLU AU CSE :

- **CSE FORMATION - 50 SALARIÉS** : 2 jours à prendre sur vos 12 jours de CFESS/an (L 2315-63). Page 24.
- **CSE FORMATION SSCT** : 3 jours en plus (L2315-18). Page 25.



VOUS POUVEZ SUIVRE CES DEUX FORMATIONS SUR LA MÊME SEMAINE EN CONTINU OU SÉPARÉMENT À PLUSIEURS MOIS D'INTERVALLE.



LA FORMATION A UN COÛT. AUSSI, NOUS VOUS INVITONS À RECHERCHER LE FINANCEMENT DE LA FORMATION CSE -50 SALARIÉS EN VOUS RAPPROCHANT DE VOTRE EMPLOYEUR.



LE FINANCEMENT EST DIFFÉRENT SELON LA FORMATION :

- **CSE FORMATION SSCT** : l'employeur finance le coût pédagogique de votre formation ainsi que les frais de transport et de repas.
- **CSE FORMATION - 50 SALARIÉS** : réglementairement rien n'est prévu. Deux possibilités sont données et sont à négocier avec l'employeur :



L'employeur finance cette formation dans le cadre du dialogue social au même titre que la formation SSCT (obligation réglementaire L2315-18).

OU



L'employeur inscrit cette formation sur le plan de développement de compétences dans le cadre de la politique des ressources humaines et sollicite son OPCO pour la prise en charge financière au titre de la contribution légale. L'IREFE est enregistré Datadock ce qui permet la prise en charge par l'OPCO.



**CSE FORMATION
- DE 50 SALARIÉS
2 JOURS**



**CSE FORMATION SSCT
- DE 300 SALARIÉS
3 JOURS**



SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS, NE RENONCEZ PAS À VOTRE PROJET DE FORMATION ET CONTACTEZ SANS TARDER L'IREFE AU 01 42 03 05 05. NOUS POURRONS PRENDRE LE TEMPS D'EXPLIQUER LES DIFFÉRENTES PRISES EN CHARGE POSSIBLES À VOTRE EMPLOYEUR.

FORMATION INITIALE
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
SECTEUR PRIVÉ



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

MOINS DE 50 SALARIÉS

2
JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À
L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT DANS LE CSE.
À COMPLÉTER AVEC LA FORMATION INITIALE
« SSCT MOINS DE 300 SALARIÉS » ET LA
FORMATION COMPLÉMENTAIRE « PORTER
LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET
COLLECTIVES DES SALARIÉS. »
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).*



- Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE
- Assister les salariés



- Échange de pratiques
- Études de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



- Rôle et mission de l'instance CSE
- Fonctionnement légal du CSE
- Les consultations particulières du CSE
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Les réunions du CSE
- Moyens et outils de communication du CSE
- Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives
- Droit d'alerte du CSE
- Les modalités de saisine de l'inspection du travail



- animateurs de formation

5
DATES





COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) MOINS DE 300 SALARIÉS

3
JOURS

CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÉGLEMENTAIREMENT, VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).

CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).



OBJECTIFS

- Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



PROGRAMME

- Rôle et fonctionnement du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Les documents obligatoires (PAPRI Pact, Document Unique...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



INTERVENANTS

- animateurs de formation
- Inspecteur du travail

5
DATES



FORMATION INITIALE
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
SECTEUR PRIVÉ



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) PLUS DE 300 SALARIÉS

5

JOURS



OBJECTIFS

- Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



PROGRAMME

- Rôle et fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE et du membre de la commission
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- Les documents obligatoires (PAPRI Pact, Document Unique...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



INTERVENANTS

- animateurs de formation
- Référent handicap
- Inspecteur du travail

11
DATES



CHSCT



**CETTE FORMATION OBLIGATOIRE
RÈGLEMENTAIREMENT, VOUS
PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT.**



OBJECTIFS

- Identifier et s'approprier les différentes activités du représentant du personnel au CHSCT
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour agir sur la santé au travail



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Exercices
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



PROGRAMME

- Rôle et missions du CHSCT
- Fonctionnement de l'instance
- Informations et consultations obligatoires du CHSCT
- Moyens d'action du représentant du personnel
- Articulation avec les autres instances représentatives du personnel
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques (PAPRI Pact, Document Unique, Arbre des causes)
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- L'emploi des salariés en situation de handicap



INTERVENANTS

- animateurs de formation
- Ergonome et Référent handicap (uniquement pour la formation CHSCT +300)

1
DATE

PLUS DE
300 AGENTS

6 AU 10
JANV.

EN 5 JOURS

1
DATE

MOINS DE
300 AGENTS

30 AU 1^{ER}
MARS/AVR.

EN 3 JOURS

FORMATION INITIALE
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
SECTEUR PRIVÉ



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE FORMATION ÉCONOMIQUE

5
JOURS

CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÉGLEMENTAIRE, VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE NOUVEAU MANDAT DANS LE CSE.
À COMPLÉTER AVEC LA FORMATION INITIALE OBLIGATOIRE SSCT.
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).



- Identifier et s'approprier les différentes activités de l' élu au CSE
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour promouvoir et agir sur la politique générale de l'entreprise
- Recueillir et porter les réclamations individuelles et collectives des salariés



- Échange de pratiques
- Études de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



- Rôle et mission de l'instance CSE
- Fonctionnement légal du CSE
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Moyens et outils de communication du CSE
- Base de données économiques et sociales (BDES)
- Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives
- Recours à l'expertise
- Actions de l'instance en matière de prévention des risques professionnels et pour l'emploi des salariés en situation de handicap



- animateurs de formation
- Cabinet d'expertise du CSE

11
DATES



SECRÉTAIRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

2

JOURS

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT DE
SECRÉTAIRE AU SEIN DU COMITÉ SOCIAL
& ÉCONOMIQUE.

AVOIR SUIVI LA FORMATION CSE MOINS
DE 50 SALARIÉS OU ÉCONOMIQUE.
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).

29



OBJECTIFS

- Identifier le rôle et les fonctions du secrétaire du CSE
- Construire son rôle stratégique de secrétaire du CSE



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



PROGRAMME

- Les attributions du secrétaire du CSE et les moyens mis à sa disposition
- Les réunions du CSE et leurs modalités de fonctionnement
- Différenciation des niveaux information, consultation et négociation
- Les différentes activités de communication : au sein du comité, des commissions et auprès des salariés
- L'action du secrétaire du CSE sur l'emploi des salariés en situation de handicap



INTERVENANT

- Formateur

2
DATES



FORMATION ASSOCIÉE
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
SECTEUR PRIVÉ

TRÉSORI·ER·ÈRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

2

JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT SPÉCIFIQUE
AU SEIN DE CETTE INSTANCE.*

CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).



OBJECTIFS

- Repérer le rôle spécifique du trésorier, ses prérogatives et ses obligations
- Élaborer et contrôler le budget du CSE
- Identifier les responsabilités politiques, juridiques et comptables du trésorier



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Étude de documents
- Étude de cas
- Exposés



PROGRAMME

- Rôle du trésorier du CSE
- Organisation de la comptabilité : le plan comptable, le bilan, le compte de résultat
- Ressources du CSE
- Les deux budgets du CSE
- Gestion des activités sociales et culturelles
- Certification des comptes



INTERVENANT

- Expert-comptable

2

DATES



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS

2

JOURS

POUR PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS, IL VOUS FAUT RENCONTRER ET ÉCOUTER LES SALARIÉS POUR RECUEILLIR LES DEMANDES AFIN DE LES PRÉSENTER À L'EMPLOYEUR DANS LE CADRE DU CSE, DE COMMISSIONS ET/OU D'ENTRETIENS FACE À L'EMPLOYEUR.

CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).

31



OBJECTIFS

- Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
- Porter les réclamations auprès de l'employeur



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation
- Échange de pratiques
- Travaux de groupe
- Exposés
- Moyens d'action du représentant du personnel pour répondre à la prévention des risques professionnels



PROGRAMME

- Méthode de recueil des réclamations des salariés
- Distinguer les réclamations individuelles et collectives
- Méthode pour porter ces réclamations auprès de l'employeur
- Le représentant du personnel au CSE et l'activité de la section syndicale



INTERVENANTS

- Animateurs de formation

6

DATES



FORMATION ASSOCIÉE
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
SECTEUR PRIVÉ

COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE & FINANCIÈRE

2

JOURS

*ÉLU·E DU CSE, CETTE FORMATION VOUS
PERMETTRA D'APPRÉHENDER ET DE FAIRE
ÉVOLUER LES PROJETS STRATÉGIQUES PRÉSENTÉS
PAR VOS DIRECTIONS.*

*AVOIR SUIVI LA FORMATION CSE OU AVOIR ÉTÉ
ÉLU PENDANT AU MINIMUM UN MANDAT.
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).*



OBJECTIFS

- Analyser et anticiper les répercussions de la politique économique, financière et sociale de l'entreprise
- Se positionner et argumenter en termes d'orientations stratégiques lors des procédures d'information et de consultation



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Étude de documents
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Situation économique de l'entreprise
- Documents économiques et financiers fournis au CSE
- Lecture et analyse des documents économiques de l'entreprise
- Construction motivée des avis rendus en CSE



INTERVENANTS

- Formateur
- Cabinet d'expertise en CSE

2

DATES





RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

2

JOURS

DÉSIGNÉ·E COMME RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉFINIR VOTRE RÔLE ET LES ACTIONS DONT VOUS DISPOSEZ POUR MENER VOTRE ACTIVITÉ AU SEIN DE L'INSTANCE CSE.

*AVOIR SUIVI LA FORMATION INITIALE CSE SSCT.
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle et les attributions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe
- Jeux-cadres
- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situation



PROGRAMME

- Historique et définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Les différents types de harcèlement sexuel
- Les obligations légales de l'employeur en matière de harcèlement sexuel
- Le rôle et les attributions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Les risques de harcèlement sexuel
- Les moyens pour lutter contre le harcèlement sexuel
- Mise en pratique d'une démarche de lutte contre le harcèlement sexuel



INTERVENANTS

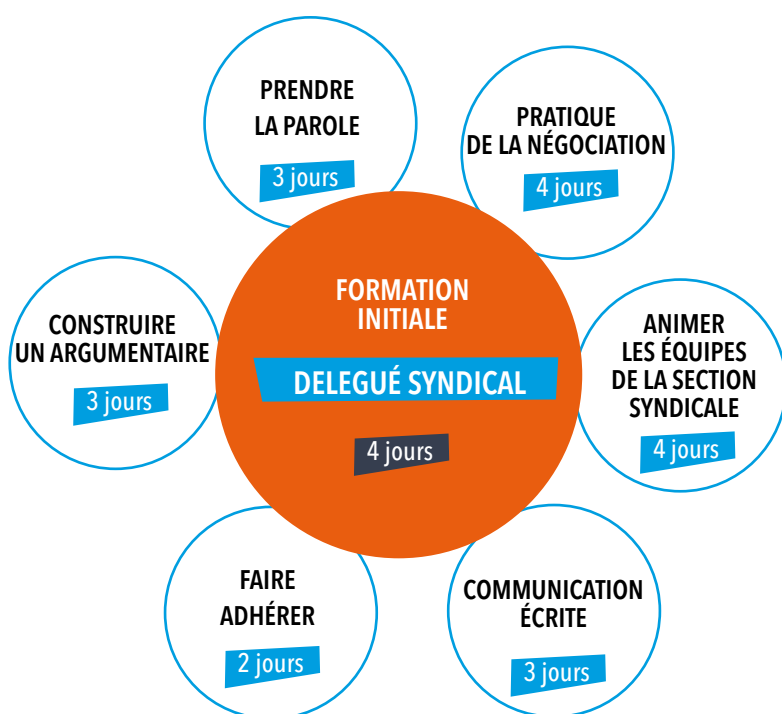
- Formateur
- Secrétaire régional-e

4
DATES



LE PARCOURS FORMATION DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

LA FORMATION INITIALE DÉLÉGUÉ SYNDICAL
EST INCONTOURNABLE.
CE MANDAT SYNDICAL EST CONSTITUÉ
DE 5 DOMAINES D'ACTIVITÉS POUR LESQUELS
NOUS VOUS PROPOSONS POUR CHACUN
UNE FORMATION SPÉCIFIQUE.



VOUS POURREZ AUSSI PARTICIPER AUX A.B.C.D'IREFE :
UNE DEMI-JOURNÉE CONSACRÉE À UN THÈME D'ACTUALITÉ.

DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

4

JOURS

VOUS REPRÉSENTEZ LA CFDT DANS VOTRE ENTREPRISE, VOUS DEVEZ DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES MULTIPLES. CETTE FORMATION INITIALE VOUS PROPOSE DE CONSTRUIRE VOTRE RÔLE DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET DE RENFORCER VOS MOYENS D'ACTION. ELLE SERA À COMPLÉTER PAR D'AUTRES FORMATIONS (CF. PAGE 34).

35



OBJECTIFS

- Identifier les missions et les attributions du délégué syndical
- Construire son rôle de délégué syndical
- Promouvoir une démarche d'action collective et de négociation dans l'entreprise



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Travaux de groupe
- Exercices
- Mise en situation



PROGRAMME

- Rôle et fonctions du délégué syndical
- Repérage de l'environnement du délégué syndical
- Moyens d'action du délégué syndical
- Place du délégué syndical CFDT dans la section syndicale d'entreprise
- Rôle du délégué syndical dans la négociation collective
- Construction du dialogue social
- Accord pour les travailleurs en situation de handicap
- Axes revendicatifs CFDT



INTERVENANTS

- Formateur
- Secrétaire régional·e de la CFDT Île-de-France

9

DATES

13 AU 16 JANV. 3 AU 6 FÉV. 9 AU 12 MARS 4 AU 7 MAI 2 AU 5 JUIN

7 AU 10 SEPT. 5 AU 8 OCT. 16 AU 19 NOV. 14 AU 17 DÉC.

(92-LA DÉFENSE)

FORMATION COMPLÉMENTAIRE
LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT

3

JOURS

VOUS ÊTES MILITANT D'UNE SECTION SYNDICALE. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉCOUVRIR LES ENJEUX DU TRAVAIL COLLECTIF ET LES MOYENS QUI LE FAVORISENT.

IL EST IMPÉRATIF DE S'INSCRIRE AU MOINS À DEUX D'UNE MÊME SECTION SYNDICALE ET AVOIR DÉJÀ SUIVI LA FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA CFDT »



OBJECTIFS

- Identifier les enjeux du collectif dans l'action syndicale
- S'approprier des méthodes de pratiques collectives syndicales



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupe
- Ateliers pédagogiques



PROGRAMME

- Composition des différents collectifs syndicaux
- Place de l'acteur dans les collectifs syndicaux
- Fonctionnement d'un collectif
- Ateliers de pratiques syndicales portant sur des thèmes revendicatifs
- Méthode d'élaboration collective de projet d'action



INTERVENANTS

- animateurs de formation
- Responsable régional et délégué régional de la CFDT Île-de-France

1

DATE

9 AU 11 JUIN

ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE

4

JOURS

*SECRÉTAIRE DE SECTION OU DÉLÉGUÉ
SYNDICAL, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
DE CONSTRUIRE VOTRE RÔLE POUR CONDUIRE
LE TRAVAIL D'ÉQUIPE DE LA SECTION SYNDICALE
ET POUR METTRE EN ŒUVRE DE FAÇON
DÉMOCRATIQUE DES PROJETS SYNDICAUX.*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle et les fonctions de l'animateur de la section syndicale CFDT
- Mettre en œuvre un travail collectif pour une action syndicale



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Mises en situation
- Étude de cas
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Rôle et fonction d'animateur du collectif de la section syndicale
- Conduite de réunion
- Mise en place du plan de travail de la section syndicale
- Communication interne et externe de la section
- Gestion et animation d'équipes
- Éléments favorisant une action collective syndicale
- Freins et obstacles à la réalisation d'un travail d'équipe



INTERVENANT

- Formateur

4
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX
COMMUNICATION
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

COMMUNICATION ÉCRITE

3
JOURS

VOUS DEVEZ RÉDIGER DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCRITS POUR INFORMER, EXPLIQUER, RENDRE COMPTE, MOBILISER... CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ÊTRE PLUS AUTONOME ET EFFICACE DANS LE CHOIX DU CONTENU ET DES SUPPORTS DE VOTRE COMMUNICATION.

APPORTEZ VOS DOCUMENTS ÉCRITS (TRACTS, JOURNAUX, COMPTES-RENDUS...). NOUS LES ÉTUDIERONS DANS LE CADRE D'EXERCICES PRATIQUES AU COURS DE LA FORMATION.



OBJECTIFS

- Découvrir les caractéristiques et spécificités des différents écrits et de leurs supports
- Mettre en pratique différentes techniques de communication écrite



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Exercices
- Exposés



PROGRAMME

- Les obstacles rencontrés à l'écrit
- Les pratiques de communication écrite
- La structure d'un écrit et la recherche du message essentiel
- La rédaction : les facteurs de lisibilité et de visibilité
- Les différents supports de diffusion dont les outils numériques et réseaux sociaux



INTERVENANTS

- Formateurs

4
DATES



PRENDRE LA PAROLE

3
JOURS

*VOUS DEVEZ PRENDRE LA PAROLE AU
QUOTIDIEN, DIALOGUER, RECUEILLIR
DE L'INFORMATION, ANIMER DES
RÉUNIONS...
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'AMÉLIORER VOTRE COMMUNICATION
ORALE À PARTIR D'UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE
SUR VOS RESSOURCES PERSONNELLES
DE COMMUNICANT.*

39



OBJECTIFS

- Comprendre les effets de ses modes de communication
- Développer ses capacités à communiquer à l'oral



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Partage et analyse des expériences
- Exercices
- Exposés
- Étude de cas



PROGRAMME

- Bases de la communication orale
- Différentes façons de communiquer et leurs effets
- Facteurs facilitant les échanges et ceux faisant obstacle



INTERVENANTE

- Comédienne-formatrice

6
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX
COMMUNICATION
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

3

JOURS

LORS DE VOS PRISES DE PAROLE, VOUS AVEZ BESOIN DE CONVAINCRE. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'AMÉLIORER VOTRE FORCE DE CONVICTION EN VOUS APPUYANT SUR UNE STRATÉGIE HORS DE TOUTE MANIPULATION.

POUR VOUS INSCRIRE, VOUS DEVEZ AVOIR PARTICIPÉ À LA FORMATION « PRENDRE LA PAROLE » OU « PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION ».



OBJECTIFS

- Identifier les enjeux et les logiques d'argumentation
- Préparer ses arguments en utilisant une méthodologie
- Adapter son argumentation en fonction des situations



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Partage et analyse des expériences
- Exercices



PROGRAMME

- L'argumentation dans la communication
- Analyse de la situation et des interlocuteurs
- Sélection des arguments par une typologie
- Différents types de raisonnement
- Trois registres du discours
- Différents types de plan



INTERVENANTE

- Comédienne-formatrice

2

DATES



PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

4

JOURS

CETTE FORMATION PRÉSENTE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION. ELLE PERMET D'APPROFONDIR LA MÉTHODE GÉNÉRALE LIÉE À L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATEUR. LA FORMATION S'ADRESSE AUX MILITANTS D'ENTREPRISE OU D'ÉTABLISSEMENT QUI SONT AMENÉS À NÉGOCIER EN TANT QUE DÉLÉGATION CFDT.

CETTE FORMATION NE TRAITE PAS D'UN THÈME DE NÉGOCIATION EN PARTICULIER MAIS DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATEUR.

41



OBJECTIFS

- Identifier les différentes situations de négociation
- Analyser le processus de négociation
- Préparer et conduire une négociation



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de travaux individuels et en groupe
- Jeux de rôle
- Exposés



PROGRAMME

- Différentes situations de négociation
- Repères théoriques sur les modes de négociation
- Étapes clés du processus de négociation
- Stratégies d'acteurs dans une négociation
- Entraînements à la négociation
- Place de la communication dans la négociation
- Compétences nécessaires du négociateur et/ou de l'équipe de négociation



INTERVENANTS

- Formateurs

4
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX
DÉVELOPPEMENT - REPRÉSENTATIVITÉ
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

FAIRE ADHÉRER

2

JOURS

MILITANTS DANS VOTRE SECTION OU VOTRE ÉTABLISSEMENT, VOUS ÊTES AMENÉS À RENCONTRER DES SALARIÉS ET À LEUR PROPOSER D'ADHÉRER À LA CFDT. CETTE FORMATION VOUS DONNERA LES MOYENS D'ÊTRE PLUS À L'AISE POUR FAIRE ADHÉRER ET OBTENIR DES RÉSULTATS. AVOIR SUIVI AU PRÉALABLE LA FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA CFDT ».



OBJECTIFS

- Intégrer le syndicalisme d'adhérents
- Proposer l'adhésion, argumenter et répondre aux objections
- Finaliser l'adhésion et fidéliser les adhérents



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation
- Exposés
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Éléments facilitant la rencontre avec les salariés
- Raisons d'adhérer à la CFDT
- Argumentaires et contre-argumentaires à l'adhésion
- Proposer l'adhésion et la finaliser
- Suivi des adhérents



INTERVENANTS

- animateurs de formation

4

DATES



ADHÉRENT·E CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ·E

2

JOURS

LE PASSAGE À LA RETRAITE EST UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE DES SALARIÉS ET AGENTS. AVEC LA CFDT, VOUS POUVEZ RESTER ADHÉRENT OU MILITANT, LE DEVENIR, ET PARTICIPER AINSI À LA CONSTRUCTION DES ACTIONS REVENDICATIVES DES RETRAITÉS.



OBJECTIFS

- Se situer avec la CFDT comme acteur de la société pendant sa retraite

TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Techniques pédagogiques
- Exposés
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Les représentations liées à la retraite
- Les étapes pour préparer sa retraite
- Les structures de retraités dans la CFDT
- Les moyens au service de l'action syndicale des retraités
- Les revendications au service de l'action syndicale des retraités



INTERVENANT

- animateur de formation de l'Union confédérale des retraités CFDT

2
DATES19 ET 20
MARS17 ET 18
SEPT.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
SANTÉ AU TRAVAIL
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

DOCUMENT UNIQUE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

3

JOURS

*LES RISQUES PROFESSIONNELS MENACENT
LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DES SALARIÉS.
CETTE FORMATION VOUS AIDERA À PRENDRE
VOTRE PLACE COMME ACTEUR ESSENTIEL DANS
LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE.*



OBJECTIFS

- Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Agir sur la prévention des risques professionnels



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupe
- Exercices



PROGRAMME

- Enjeux de la prévention
- Différents acteurs et leurs contributions
- Composantes du risque professionnel
- Principes généraux de la prévention des risques professionnels
- Cotation et classement des risques professionnels
- Indicateurs des accidents de travail et maladies professionnelles
- Plan de prévention des risques professionnels
- Documents obligatoires : Document Unique et PAPRI Pact



INTERVENANTS

- Formateur

2
DATES



RISQUES PSYCHOSOCIAUX

2
JOURS

*VOUS SOUHAITEZ AGIR POUR AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS VOTRE
ENTREPRISE.
CETTE FORMATION VOUS APPORTERA
LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR METTRE
EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES
RISQUES PSYCHOSOCIAUX (STRESS, VIOLENCE,
HARCÈLEMENT, ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL).*

45



OBJECTIFS

- Situer le rôle du représentant du personnel dans l'action de prévention des risques psychosociaux
- Choisir des méthodes de diagnostic pour agir sur la santé au travail



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Échange de pratiques
- Travaux de groupe
- Exercices



PROGRAMME

- Définition des risques psychosociaux
- Définition d'un travail de qualité
- Atouts et limites des actions sur les risques professionnels
- Accords nationaux interprofessionnels sur le stress, les violences au travail et la qualité de vie au travail centré sur le travail
- Conditions de réalisation d'entretiens auprès des salariés



INTERVENANT

- Formateur

2
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
SANTÉ AU TRAVAIL
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL L'ARBRE DES CAUSES

4

JOURS

1 SESSION
DE 3 ET 1 JOURS

*VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOTRE
PRATIQUE D'ANALYSE ET D'ENQUÊTE EN
CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL.
CETTE FORMATION-ACTION VOUS
PERMET D'ACQUÉRIR LA MÉTHODE
DE L'ARBRE DES CAUSES.*



OBJECTIFS

- Organiser et réaliser une enquête suite à un accident de travail avec la méthode « Arbre des causes »
- Concevoir des revendications syndicales en vue d'orienter une politique préventive



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas
- Exercices
- Travaux de groupe
- Réalisation d'une enquête entre les deux sessions



PROGRAMME

- Processus d'enquête
- L'arbre des causes
- Étude d'un accident du travail survenu dans votre entreprise
- Mise en place d'une stratégie de prévention dans le cadre d'une dynamique syndicale



INTERVENANTS

- Formateur
- Ergonome

1

DATE



28 AU 30 SEPT.
+ 13 NOV.

CONSÉQUENCES DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

3
JOURS

*LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL, LE RECU DE L'ÂGE
DE LA RETRAITE SONT AUTANT DE FACTEURS
QUI VONT AVOIR UNE INFLUENCE SUR LA
SANTÉ DES SALARIÉS.*

*MAIS LA SANTÉ DU SALARIÉ AURA, ELLE,
UNE INCIDENCE SUR LE DÉROULEMENT
DU CONTRAT DE TRAVAIL, VOIRE SUR SA
RUPTURE.*

*CETTE FORMATION S'ADRESSE À CEUX QUI
SOUHAITENT ÊTRE EN MESURE D'AGIR SUR
LES SITUATIONS À RISQUE ET DE CONSEILLER
EFFICACEMENT LES SALARIÉS FRAGILISÉS
PAR LEUR ÉTAT DE SANTÉ.*

47



OBJECTIFS

- Repérer le cadre de la responsabilité de l'employeur et du salarié
- Identifier les conséquences de la maladie sur le déroulement du contrat de travail



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Le cadre de la protection de la santé du salarié
- Responsabilité de l'employeur et du salarié en matière de santé au travail
- Le salarié reconnu travailleur handicapé
- Accident du travail et maladie professionnelle
- L'arrêt de travail
- L'inaptitude
- La rupture du contrat



INTERVENANT

- Formateur

1
DATE

2 AU 4
JUIN

FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

3
JOURS

*LA CFDT AGIT POUR L'INSERTION ET LE MAINTIEN
DANS L'EMPLOI DES SALARIÉS EN SITUATION
DE HANDICAP. DES DISPOSITIONS LÉGALES
EXISTENT. LE RECRUTEMENT EN ENTREPRISE
RESTE DIFFICILE À METTRE EN ŒUVRE,
ET EST PARFOIS MAL COMPRIS.
CETTE FORMATION VOUS AIDERA À MENER UNE
ACTION EFFICACE EN FAVEUR DE CES SALARIÉS.*



OBJECTIFS

- Identifier les dispositifs légaux du handicap en France
- Repérer et sensibiliser les acteurs de l'entreprise privée ou publique sur la question de l'emploi des travailleurs en situation de handicap



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupes



PROGRAMME

- Dispositions légales en matière de handicap en France
- Travail sur les représentations liées à la situation de handicap
- Identification des acteurs internes et externes
- Modalités d'emploi des salariés en situation de handicap
- Axes revendicatifs CFDT en faveur des travailleurs en situation de handicap



INTERVENANTS

- Formateur
- Secrétaire régional de la CFDT Île-de-France
- Intervenant UNIHR THTRANSITION

2
DATES



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

2

JOURS

*LA CFDT S'ENGAGE CONTRE TOUTES
LES DISCRIMINATIONS.
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE
MIEUX PRENDRE EN CHARGE LA QUESTION
DE LA DISCRIMINATION DANS VOTRE
ÉTABLISSEMENT.*

49



OBJECTIFS

- Repérer les situations à risque
- Mettre en œuvre un processus de prévention et de sensibilisation



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Étude de documents
- Travaux de groupes



PROGRAMME

- Définition juridique des notions de discrimination et de harcèlement moral ou sexuel
- Situations de discrimination
- Obligations générales de prévention
- Accords en matière de diversité
- Répertoire des actions et des outils réalisés par les équipes syndicales



INTERVENANTS

- Formateur
- Référent Discriminations de la CFDT Île-de-France

2
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

QVT-EP

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL – ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

2

JOURS

AGIR DANS L'ENTREPRISE SUR CES DEUX DOMAINES CONSTITUE UNE OPPORTUNITÉ POUR RÉINVESTIR LA QUESTION DU TRAVAIL AVEC UN ENJEU D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE. CETTE FORMATION S'ADRESSE À TOUS LES MILITANTS QUI SOUHAITENT S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE NÉGOCIATION POUR GARANTIR L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION.



OBJECTIFS

- S'approprier le contenu et la démarche de l'accord national interprofessionnel sur la QVT-EP
- Identifier les moyens d'action sur la qualité de vie au travail et sur l'égalité entre les femmes et les hommes



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Définition de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle
- Le contenu de l'accord national interprofessionnel de la QVT-EP
- Le droit d'expression des salariés
- Les espaces de discussion des salariés
- Le dispositif légal sur l'égalité professionnelle
- Les moyens d'action pour la prévention des risques professionnels pour agir sur la QVT-EP



INTERVENANTS

- Formateurs
- Secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France

3

DATES



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

3
JOURS

*ÉLU DE CT, CTE, CSE, MEMBRE DE LA
COMMISSION DE FORMATION, DS,
SECRÉTAIRE DE SECTION, CETTE FORMATION
VOUS PERMETTRA DE DEVENIR ACTEUR DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
(FPC) ET D'EN FAIRE UN AXE REVENDICATIF
À PART ENTIÈRE POUR VOTRE ÉQUIPE
SYNDICALE.*



OBJECTIFS

- Identifier les éléments législatifs en vigueur et les différents dispositifs
- Construire une politique revendicative en matière de formation professionnelle dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupes et individuels
- Étude de cas



PROGRAMME

- Éléments de législation sur la formation professionnelle continue : les différents dispositifs
- Dispositifs à l'initiative de l'employeur / du salarié
- Outils de diagnostic des besoins des salariés
- Analyse des freins au départ en formation
- Plan d'action revendicatif sur la FPC
- Éléments de négociation du plan de développement des compétences



INTERVENANTS

- Formateurs
- Référent emploi/formation

1
DATE

14 AU 16
SEPT.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

1
JOUR

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AU TRAVAIL EST UNE DES PRIORITÉS DE LA CFDT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES. MILITANTS CFDT DANS L'ADMINISTRATION OU DANS UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS PROPOSONS UNE JOURNÉE DE FORMATION AFIN DE VOUS SENSIBILISER AU THÈME ET D'ENGAGER UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL.

OBJECTIFS

- Repérer les éléments permettant d'élaborer une politique de prévention des violences sexuelles et sexistes au travail

TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux en groupe

PROGRAMME

- Réalité qualitative et quantitative des violences sexuelles et sexistes au travail
- Identification réglementaire au travers des sources de droit (pénal, travail et fonction publique)
- Différents acteurs et étapes de prise en charge d'une victime de violences sexuelles et sexistes au travail

INTERVENANTS

- Formateur
- Secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France en charge de l'égalité professionnelle

4
DATES





LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

1

JOUR

*LES MANDATÉS ET LES REPRÉSENTANTS
DU PERSONNEL SONT SOUVENT
CONFRONTÉS AUX RÈGLES RELATIVES
AU CONTRAT DE TRAVAIL.
CETTE JOURNÉE VOUS PERMETTRA D'AVOIR
LES BASES JURIDIQUES NÉCESSAIRES.*



OBJECTIFS

- Connaître les bases du droit du travail



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Exposé



PROGRAMME

- Introduction au droit
- Sources du droit du travail
- Hiérarchie des normes
- Contrat de travail : formation, exécution, rupture



INTERVENANT

- Formateur

3

DATES



29
MAI



11
SEPT.



4
NOV.

FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES -
DROIT DU TRAVAIL
SECTEUR PRIVÉ

ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS

6

JOURS

2 SESSIONS
DE 3 JOURS

VOUS ÊTES SOLlicitÉ AU QUOTIDIEN PAR LES SALARIÉS SUR DES QUESTIONS JURIDIQUES. LE DROIT DU TRAVAIL EST UN OUTIL POUR VOTRE ACTION. CE CYCLE DE FORMATION DE SIX JOURS VOUS PERMETTRA DE REPÉRER LE CADRE JURIDIQUE DANS LEQUEL VOUS ORGANISEZ LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES SALARIÉS ET DES ADHÉRENTS CFDT.

VOUS DEVEZ ÊTRE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DEPUIS AU MOINS UN MANDAT.



OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base du droit du travail
- Construire une pratique dans l'utilisation du droit du travail pour défendre les salariés



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Étude de documents
- Étude de cas
- Apports théoriques



PROGRAMME

- Bases et principes du droit du travail
- Contrat de travail : CDI, CDD...
- Modification du contrat de travail
- Causes et ruptures du contrat de travail
- Statut des travailleurs en situation de handicap
- Préparation de l'entretien et de l'assistance du salarié
- Droits à l'assistance de l'adhérent CFDT



INTERVENANTS

- Formateur
- Inspecteur du travail
- Conseillers prud'hommes

3
DATES



LE PARCOURS FORMATION RESPONSABLES DE SYNDICATS



ÊTRE RESPONSABLE D'UN SYNDICAT NÉCESSITE D'EXERCER UNE ACTIVITÉ NOUVELLE ET SPÉCIFIQUE NÉCESSITANT DE DÉVELOPPER DES **COMPÉTENCES INDIVIDUELLES** EN TANT QUE :

- SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E
- TRÉSORIER·E
- RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT
- RESPONSABLE FORMATION.

NOUS VOUS PROPOSONS UNE FORMATION SPÉCIFIQUE POUR CHACUNE DE CES RESPONSABILITÉS. CES RESPONSABILITÉS INDIVIDUELLES SONT À PARTAGER AVEC D'AUTRES AU SEIN DE COLLECTIFS DE TRAVAIL DITES INSTANCES (EXÉCUTIF, BUREAU...) POUR AGIR ENSEMBLE.

CES FORMATIONS PORTENT SUR DES OBJECTIFS DE **COMPÉTENCES COLLECTIVES** ET SONT DONC DES FORMATIONS À LA DEMANDE. L'IREFE ANALYSE AVEC VOUS VOTRE DEMANDE ET VOUS AIDE À IDENTIFIER VOS BESOINS (PAGE 60).

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E DE SYNDICAT

6

JOURS

3 SESSIONS
DE 2 JOURS

*SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT,
NOUVEAU OU EXPÉRIMENTÉ, VOUS
VOULEZ RÉFLÉCHIR SUR VOTRE RÔLE
ET CONFRONTER VOTRE PRATIQUE
CONCERNANT L'ANIMATION
ET LE PILOTAGE DES ÉQUIPES QUI
COMPOSENT VOTRE SYNDICAT.*



OBJECTIFS

- Identifier les fonctions du secrétaire de syndicat
- Repérer et utiliser les techniques favorisant l'animation, le pilotage de l'exécutif et des instances de son syndicat pour ajuster sa pratique
- Inscrire son rôle de secrétaire général de syndicat dans l'activité de l'interprofessionnel



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupes et individuels
- Exercices
- Étude de documents



PROGRAMME

- Missions du secrétaire général de syndicat
- Rôle du syndicat au sein de la CFDT
- Fonctionnement statutaire du syndicat
- Autoévaluation de son rôle d'animation d'équipes
- Techniques d'animation et de pilotage d'équipes
- Les axes revendicatifs de l'Union régionale Île-de-France
- Pilotage d'axes revendicatifs



INTERVENANTS

- Formateurs
- Secrétaires régionaux de la CFDT Île-de-France

1
DATE

2 ET 3 MARS
+ 11 ET 12 MAI
+ 17 ET 18 SEPT.

TRÉSORIER·E DE SYNDICAT

3

JOURS

*TRÉSORIER DE SYNDICAT,
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
DE DÉVELOPPER OU DE RENFORCER VOS
COMPÉTENCES EN MATIÈRE POLITIQUE,
JURIDIQUE ET COMPTABLE.*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle du trésorier de syndicat
- Construire et conduire la politique financière en lien avec la politique globale du syndicat



**TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES**

- Exposé
- Étude de documents
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Rôle et place du trésorier dans un syndicat
- Articulation avec les instances d'un syndicat
- Éléments clés et conséquences des règles de transparence financière
- Éléments d'une politique et d'un plan d'action financier d'un syndicat
- Budget d'un syndicat et documents comptables
- Outils de gestion d'un syndicat



INTERVENANTS

- Formateur
- Expert-comptable
- Trésorier·e de la CFDT Île-de-France

1
DATE

16 AU 18
NOV.

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT

3
JOURS

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE RENFORCER LES CAPACITÉS D'ANTICIPATION ET D'INNOVATION DE VOTRE SYNDICAT ET DE RÉALISER, AINSI, UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT.



OBJECTIFS

- S'approprier le sens politique du développement et de la responsabilité
- Construire un projet de développement et des plans d'action
- Animer une politique de développement en lien avec les instances du syndicat



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe
- Exercices
- Exposés



PROGRAMME

- Principes et pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Outils de diagnostic / Méthode projet
- Cartographie du syndicat
- Conduite de projet de développement
- Démultiplication des actions au sein des sections
- Animation d'équipes



INTERVENANTS

- Formateur
- Secrétaire régional-e de la CFTD Île-de-France en charge du développement

1
DATE

5 AU 7
FÉV.

RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT

3
JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PROPOSE DE DÉFINIR
LA FONCTION DU RESPONSABLE DE FORMATION
DU SYNDICAT.
ELLE VOUS FOURNIRA ÉGALEMENT DES
MÉTHODES ET DES OUTILS POUR ACCROÎTRE
L'EFFICACITÉ DE LA FORMATION SYNDICALE
AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT CFTD.*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle du responsable de formation
- Mobiliser les équipes sur la formation syndicale
- Élaborer et suivre le plan de formation du syndicat



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe
- Étude de cas
- Exercices



PROGRAMME

- Rôle du responsable formation au sein de l'exécutif du syndicat
- Droit de la formation syndicale
- Différence entre besoins et demandes de formation
- Étapes d'élaboration du plan de formation
- Contenu du plan de formation du syndicat
- Argumentaires et supports de communication
- Outils de suivi et d'évaluation de la formation



INTERVENANTS

- Formateur
- Secrétaire régional-e de la CFTD Île-de-France en charge de la formation syndicale

1
DATE

7 AU 9
OCT.

FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT
FORMATION EN ÉQUIPE DE RESPONSABLES -
COMPÉTENCES COLLECTIVES

FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS

*FAIRE FONCTIONNER UN SYNDICAT CFDT
NÉCESSITE DE DÉVELOPPER DE NOUVELLES
ACTIVITÉS, DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS
INDIVIDUELLES (SECRÉTAIRE, TRÉSORIER,
RESPONSABLE DE...) MAIS AUSSI DE
NOUVELLES COMPÉTENCES COLLECTIVES.
À PARTIR DE VOTRE DEMANDE, L'IREFE
CONSTRUIT AVEC VOUS VOTRE FORMATION.
ADRESSEZ-VOUS À PASCALE.LUKAS@IREFE.FR*

À titre d'exemple, voici quelques thèmes de formation
très souvent demandés :

PRÉPARER ET ORGANISER SON CONGRÈS

PUBLIC CONCERNÉ :
EXÉCUTIF OU BUREAU
SYNDICAL
DURÉE :
2 JOURS

PLAN DE TRAVAIL DU SYNDICAT

PUBLIC CONCERNÉ :
EXÉCUTIF
DURÉE :
3 JOURS

EXÉCUTIF DE SYNDICAT

PUBLIC CONCERNÉ :
BUREAU SYNDICAL
DURÉE :
3 JOURS

BUREAU SYNDICAL

PUBLIC CONCERNÉ :
BUREAU SYNDICAL
DURÉE :
2 JOURS

**POUR CONSTRUIRE VOTRE FORMATION,
CONTACTEZ-NOUS.**

VALORISATION DU PARCOURS MILITANT

VOTRE PARCOURS DE FORMATION ET VOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE PEUVENT VOUS PERMETTRE DE PRÉPARER OU D'ENVISAGER UN NOUVEAU PROJET PROFESSIONNEL GARANTISSANT VOTRE EMPLOYABILITÉ.

Les contenus des programmes de nos parcours de formation en lien avec l'exercice de l'activité syndicale sont transposables et transférables dans des activités professionnelles dans les domaines de la santé au travail, du droit du travail, de la gestion et du management... Les utiliser pour obtenir un diplôme, une certification qualifiante est une possibilité qui vous est **donnée pour garantir votre employabilité.**

Pour vous informer sur ce dispositif en lien avec nos deux partenaires, l'AFPA Île-de-France et le CNAM, l'IREFE avec la CFTD Île-de-France organisent trois matinées d'information.



50
PLACES

*PLACES LIMITÉES À 50 PERSONNES PAR MATINÉE.
INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL AUPRÈS DE
MURIELLE.PEAN@IREFE.FR*

OPTION 1
MATINÉE D'INFORMATION



OPTION 2
SUIVI D'UN ATELIER DE PRÉ-
ORIENTATION SI VOUS LE SOUHAITEZ

3
DATES

DE 9H30 À 12H00



DE 14H00 À 18H00



REPÉRER

LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

POUR VOUS AIDER À VALORISER LES COMPÉTENCES ACQUISES DANS VOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE LORS DE VOTRE ENTRETIEN PROFESSIONNEL (ARTICLE L6315-1), POUR L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION (ARTICLE L6112-4) OU VOTRE ENTRETIEN DE FIN DE MANDAT (ARTICLE L2141-5), NOUS VOUS PROPOSONS D'IDENTIFIER LES BLOCS DE COMPÉTENCES* MOBILISÉS DANS LES FORMATIONS SUIVIES AVEC L'IREFE.

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVAILLerez SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Traitement et partage de l'information	– Délégué-e syndical-e	35
	– CSE - Porter les revendications individuelles & collectives des salariés	31
	– CSE formation initiale économique	28
	– CSE formation initiale SSCT	26
	– Zoom - Agir collectivement	36
	– Faire adhérer	42
	– Communication écrite	38
	– Pratique de la négociation	41
	– Animer les équipes de la section syndicale	37
	– Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT	56-59
	– Trésorier-e CSE	30
	– Secrétaire CSE	29
	– Prendre la parole	39
	– Construire un argumentaire	40
Assistance et prise en charge de projet	– Zoom - Agir collectivement	36
	– Animer les équipes de la section syndicale	37
	– Délégué-e syndical-e	35
	– Formation professionnelle continue	51
	– QVT-EP	50
	– Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap	48
	– Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT	56-59
	– Formation en équipe de responsables de syndicats	60

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVAILLerez SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Encadrer et animer une équipe	– Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT – Animer les équipes de la section syndicale – Délégué-e syndical-e – Secrétaire CSE	56-59 37 35 29
Assurer une médiation sociale	– CSE - Porter les revendications individuelles et collectives des salariés – Assistance juridique des salariés – Délégué-e syndical-e – Conseiller du salarié – Animer les équipes de la section syndicale – Pratique de la négociation	31 54 35 Juridique 37 41
Prospecter, présenter et négocier une solution dans un domaine thématique	– Délégué-e syndical-e – Défenseur-e syndical-e – Conseiller du salarié – Pratique de la négociation – Prendre la parole – Construire un argumentaire – CSE - Porter les revendications individuelles et collectives des salariés – CSE formation initiale économique – CSE formation initiale SSCT	35 Juridique Juridique 41 39 40 31 28 25-26
Suivi de dossier social de l'entreprise	– CSE formation initiale économique – CSE formation initiale SSCT – CSE - Agir sur la stratégie économique, sociale et financière – Formation professionnelle continue – Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap – QVT-EP	28 25-26 32 51 48 50
Élaborer une démarche globale de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie au travail	– CSE formation initiale SSCT – Risques psychosociaux – QVT-EP – Document unique – prévention des risques professionnels – Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes – Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap – Conséquence de l'état de santé du salarié sur le contrat de travail – Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes	25-26 45 50 44 46 48 47 33

* Les blocs de compétences se définissent comme un ensemble homogène et cohérent de compétences attribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

N'oubliez pas notre service de **VALORISATION DU PARCOURS MILITANT** en page 61.

INTÉGRER L'ÉQUIPE DES ANIMATEURS DE FORMATION

*EN PLUS D'UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS/
CONCEPTEURS ET D'EXPERTS, UNE PARTIE DES
FORMATIONS DE L'IREFE SONT DISPENSÉES PAR
UNE ÉQUIPE DE 40 ANIMATEURS DE FORMATION.*

Ces animateurs de formation investissent, à côté de leur métier et de leur mandat de représentant du personnel et/ou syndical cédétiste, une troisième activité qui consiste à contribuer à la formation d'autres adhérents et militants CFDT en s'engageant à intégrer l'équipe des animateurs de formation de l'IREFE.

**POUR INTÉGRER CETTE ÉQUIPE,
L'IREFE PROPOSE LE DISPOSITIF SUIVANT :**



SI VOUS SOUHAITEZ VOUS Y INSCRIRE

Prendre rendez-vous auprès de Murielle Péan
(murielle.pean@irefe.fr) pour la première
étape : **l'entretien de présentation.**

COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?

*CERTAINES FORMATIONS DE NOTRE CATALOGUE
SONT RÉGIES PAR LE CODE DU TRAVAIL POUR
LES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ, ET PAR
LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
POUR LA FONCTION PUBLIQUE.*

*VOUS TROUVEREZ DANS LES PAGES SUIVANTES
LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE
CHACUN DES CONGÉS LES PLUS UTILISÉS
DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION
DES REPRÉSENTANTS, ÉLUS ET DÉSIGNÉS.*



4

PRINCIPES CLÉS

DU CONGÉ DE FORMATION

1

L'ORGANISME DE FORMATION

Il relève du choix du représentant du personnel ou syndical et ne peut être imposé par l'employeur.

2

**LE DÉLAI DE DÉPÔT DU CONGÉ
FORMATION**

30 jours avant le début de la formation.

3

LE DÉLAI DE RÉPONSE**Secteur privé :**

8 jours à compter de la réception de la demande.

Fonction publique :

À défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le début du stage ou de la session, le congé est réputé accordé.

4

**OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR
EN CAS DE REFUS DE CONGÉ
DE FORMATION****Secteur privé :**

Refus du congé notifié dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande et motivé après avis du CSE (R2315-19), démontrer que l'absence est préjudiciable à la production, la bonne marche de l'entreprise.

Fonction publique :

Les décisions de rejet doivent être communiquées avec leurs motifs à la CAP lors de sa prochaine réunion.

1

**JE CHOISIS
MA FORMATION.
J'ÉTUDIE LES
POSSIBILITÉS DE
FINANCEMENTS**
(ENTREPRISE, CSE
OU SYNDICAT).
**SI J'AI UN DOUTE,
JE CONTACTE
L'IREFE.**

3

**J'ENVOIE
LA DEMANDE
D'INSCRIPTION À
L'IREFE DÛMENT
COMPLÉTÉE
AVEC LE CACHET
DU FINANCEUR**
(DEMANDE
D'INSCRIPTION
DISPONIBLE SUR
LE SITE DE L'IREFE).

5

**JE REÇOIS 15 JOURS
AVANT LE DÉBUT
DE LA FORMATION
LA CONVOCATION**
INDIQUANT LA DATE,
LES HORAIRES, LE LIEU
DE LA FORMATION.
J'EN REMETS UNE
COPIE À MON
EMPLOYEUR.
EN CAS DE RETARD
OU D'IMPOSSIBILITÉ
DE PARTICIPER, JE
PRÉVIENS L'IREFE
DANS LES PLUS
BREFS DÉLAIS ET
ANNULE MON CONGÉ
FORMATION AUPRÈS
DE MON EMPLOYEUR.

2

**JE VÉRIFIE LES
DISPONIBILITÉS
DE PLACES EN
CONSULTANT LE
SITE DE L'IREFE :**
WWW.IREFE.COM

4

**JE DÉPOSE MA
DEMANDE DE CONGÉ
FORMATION PAR ÉCRIT
CORRESPONDANTE
À LA FORMATION**
(CONGÉ FORMATION
ÉCONOMIQUE SOCIALE
ET SYNDICALE, CONGÉ
DE REPRÉSENTANT DU
PERSONNEL AU CSE
ÉCONOMIQUE, CSE SSCT,
CHSCT, CTE, ...) **À MON
EMPLOYEUR 30 JOURS
AVANT LE DÉBUT DE
LA FORMATION.**
SE RÉFÉRER AU MODÈLE
DE LETTRE DE DEMANDE
CONGÉ SUR LE SITE OU
DANS LE CATALOGUE
DE L'IREFE.

6

**JE PARTICIPE
À LA FORMATION.**

7

**JE REMETS UNE COPIE
À MON EMPLOYEUR DE
MON ATTESTATION DE
FORMATION.**
JE CONSERVE L'ORIGINAL
AVEC LE PROGRAMME
DE FORMATION POUR
CONSTITUER MON
PORTEFEUILLE DE
COMPÉTENCES.
AU CAS OÙ L'EMPLOYEUR
SOUHAITERAIT UN
JUSTIFICATIF SUPPLÉMEN-
TAIRE DE VOTRE PRÉSENCE,
IL S'ADRESSERA À L'IREFE.



ÉTAPES CLÉS

POUR PARTIR EN FORMATION

MODÈLES

DE DEMANDE DE CONGÉ

ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE + 50 SALARIÉS

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE - 50 SALARIÉS

En cas de refus de l'employeur, sa réponse doit être écrite

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation pour les élus du Comité Social & Économique organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE et organisme référencé Datadock.

Je vous demande la prise en charge des frais pédagogiques de cette formation qui s'élèvent à € ainsi que les frais d'hébergement et de déplacement et le droit à congé au titre du CFESS conformément aux articles L2145-5 à 11 du Code du travail.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

MEMBRES DU CSE AU TITRE DE LA SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL - SSCT

CSE TITULAIRE, SUPPLÉANT ET MEMBRE DE LA COMMISSION SSCT

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation des membres du Comité Social & Économique au titre des missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (ou) membre de la commission santé, de sécurité et de conditions de travail, d'une durée de jours, conformément à l'article L2315-18 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE SSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CSE. Conformément aux articles R2315-20 à R2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

MEMBRES DU CHSCT

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une action de formation au titre de représentant du personnel du CHSCT, d'une durée de jours, conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter au pour suivre une action de formation au titre de représentant du personnel du CHSCT, d'une durée de jours, conformément à la circulaire n° DHOS/RH3/2009/280 du 07/09/2009 relative aux CHSCT.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICALE (CFESS)

SECTEUR PRIVÉ

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au, pour suivre une action de formation, d'une durée de jours, au titre du CFESS, conformément aux articles L2145-5 à 11 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme est agréé par la Direccte, et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2145-2 du Code du travail par délégation de l'ICEFS – CFDT arrêté du 6/01/2019 – publié au JO du 2/01/2019 et référencé Datadock.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

FONCTION PUBLIQUE (se reporter à son secteur)

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une action de formation au titre du CFESS, d'une durée de jours, conformément au (choisir) :

- décret n°85-552 du 22 mai 1985 (Fonction publique territoriale),
- décret n°84-474 du 15 juin 1984 (Fonction publique d'État),
- décret n°88-676 du 6 mai 1988 (Fonction publique hospitalière).

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris.

Cet organisme est agréé par la Direccte et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2135-2 du Code du travail par délégation de l'ICEFS – CFDT publié au JO.

Je vous prie d'agréer Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

NOS TARIFS

FINANCEMENT PAR		
	ENTREPRISE	CSE
1 JOUR	361 €	315 €
2 JOURS	722 €	630 €
3 JOURS	1083 €	945 €
4 JOURS	1444 €	1260 €
5 JOURS	1805 €	1575 €



*SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS,
NE RENONCEZ PAS À VOTRE PROJET DE
FORMATION ET CONTACTEZ SANS TARDER
L'IREFE AU 01 42 03 05 05*

TARIF POUR LA FORMATION CSE SSCT

Le tarif entreprise appliqué par l'IREFE est en référence au coût réglementaire de l'année, soit 36 fois le SMIC horaire par jour.



Il s'élève à 361 € par jour et par personne (selon le Smic horaire de 2019).
L'IREFE a fait le choix de maintenir le tarif réglementaire de 2019 pour l'année 2020.

SUIVI DE VOTRE INSCRIPTION

**À RÉCEPTION DE VOTRE DEMANDE
D'INSCRIPTION PAR COURRIER OU VIA
NOTRE SITE INTERNET, NOUS VOUS
ADRESSONS SIMULTANÉMENT :**



**UNE CONVENTION DE FORMATION AU
FINANCEUR DE LA FORMATION,
DÉSIGNÉ SUR LA DEMANDE D'INSCRIPTION
(ENTREPRISE, CSE, SYNDICAT).
LE FINANCEUR VALIDE LA CONVENTION
ET LA RETOURNE À L'IREFE.**



**DANS LE MÊME TEMPS, VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE
DE CONGÉ FORMATION AUPRÈS DE VOTRE EMPLOYEUR
(VOIR NOS MODÈLES PAGES 68 ET 69)**



**UNE QUINZAINE DE JOURS AVANT LE DÉBUT DU STAGE,
NOUS ENVOYONS VOTRE CONVOCATION À VOTRE DOMICILE,
FIXANT LES MODALITÉS DE PARTICIPATION À LA FORMATION
(HORAIRES, LIEUX, DOCUMENTS ÉVENTUELS À APPORTER).**



**À LA FIN DE LA FORMATION,
NOUS VOUS REMETTONS UNE ATTESTATION DE STAGE ET
LE PROGRAMME ET VOUS REMETTEZ UNE COPIE À VOTRE
EMPLOYEUR.
NOUS ÉMETTONS ÉGALEMENT UNE FACTURE ADRESSÉE AU FINANCEUR
À RÉGLER DANS LES 30 JOURS.**

DEMANDE D'INSCRIPTION

**DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE
OBLIGATOIRE**

**CACHET DU FINANCEUR
OBLIGATOIRE**

irefe
SE FORMER POUR AGIR

INSTITUT RÉGIONAL D'ÉTUDES,
DE FORMATION ET D'EXPERTISES

78 rue de Crimée 75019 PARIS
Tél 01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

STAGIAIRE (VOUS)

NOM _____
PRÉNOM _____
EMAIL _____
TÉL. PORTABLE _____
TÉL. PROFESSIONNEL _____
ADRESSE PERSONNELLE _____

ENTREPRISE _____

CODE POSTAL _____

FORMATION

FORMATION CHOISIE _____

DATE CHOISIE _____

AFIN DE MIEUX VOUS CONNAÎTRE ☐ FEMME ☐ HOMME

VOTRE DATE DE NAISSANCE ____/____/____

AVEZ-VOUS DÉJÀ SUIVI UNE FORMATION DE L'IREFE ? ☐ OUI ☐ NON

ACTUELLEMENT, VOUS ÊTES : ☐ EN EMPLOI ☐ DEMANDEUR D'EMPLOI
☐ RETRAITÉ ☐ CADRE ☐ FONCTIONNAIRE

ET VOUS EXERCEZ UN MANDAT DE :

☐ CSE - 50 SALARIÉS ☐ CSE 50 À 299 SALARIÉS ☐ CSE +300 SALARIÉS
☐ REP. PROXIMITÉ ☐ COMM. SSCT ☐ CHSCT
☐ CAP ☐ CT/CTE ☐ DS ☐ SECRÉTAIRE DE SECTION
☐ AUTRE, À PRÉCISER _____

FINANCEMENT

LE COÛT DE VOTRE FORMATION EST FINANCÉ PAR :

☐ L'ENTREPRISE N° SIRET : _____
☐ LE CSE ☐ LE SYNDICAT ☐ AUTRE
COÛT DE LA FORMATION _____

DESTINATAIRE DE LA FACTURE ET DE LA CONVENTION DE FORMATION

RAISON SOCIALE _____
NOM ET PRÉNOM _____
FONCTION _____
EMAIL DE CONTACT _____
TÉLÉPHONE _____
ADRESSE _____

**TOUTE INSCRIPTION NE SERA DÉFINITIVE QU'UNE FOIS
LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE FINANCEMENT ARRÊTÉES.**

VOTRE SYNDICAT _____

CALENDRIER 2020 DES FORMATIONS

JANV 01

6 ET 7	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
6 AU 10	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
6 AU 10	CHSCT + 300 SALARIÉS P.27
9 ET 10	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (LA DÉFENSE) P.20
13 AU 15	INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
13 AU 16	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
13 AU 17	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
20 ET 21	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (CRÉTEIL) P.20
20 ET 21	FAIRE ADHÉRER P.42
20 AU 23	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
21 AU 23	PRENDRE LA PAROLE P.39
23 ET 24	CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.31
29 AU 31	COMMUNICATION ÉCRITE P.38



RETROUVEZ TOUTES
NOS FORMATIONS
SUR WWW.IREFE.COM

FÉVR02

- 3 ET 4** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) (TRAPPES) P.24
- 3 AU 6** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- 5 AU 7** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) (TRAPPES) P.25
- 5 AU 7** RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT P.58
- 6 ET 7** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 24 ET 25** QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- 24 ET 25** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES) P.20
- 24 ET 25** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.33
- 24 AU 28** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
- 27 ET 28** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20

MARS03

- 2 ET 3** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.56
- 2 AU 5** ANIMER LES ÉQUIPES D'UNE SECTION SYNDICALE P.37
- 4 AU 6** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
- 5 ET 6** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS (BOBIGNY) P.31
- 6** VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL P.52
- 9 ET 10** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.24
- 9 AU 12** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- 9 AU 13** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS (LA DÉFENSE) P.28
- 11 AU 13** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.25
- 12 ET 13** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 16 AU 20** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
- 16 AU 20** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 19 ET 20** ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ P.43
- 30 AU 1^{ER} AVR.** CHSCT P.27

AVR04

- 2 ET 3** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 20 ET 21** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES) P.20
- 20 AU 24** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 20 AU 24** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
- 21 AU 23** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 23 ET 24** TRÉSORIER DU CSE P.30
- 27 ET 28** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (CERGY) P.20
- 27 AU 29** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
- 27 AU 30** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.37

MAI 05

4 ET 5	CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.31
4 AU 7	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
6 ET 7	RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
6 ET 7	FAIRE ADHÉRER P.42
6 ET 7	SECRÉTAIRE DU CSE P.29
11 ET 12	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.56
11 AU 15	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
11 AU 15	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS (CRÉTEIL) P.28
13 ET 14	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
13 AU 15	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
15	VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL P.52
18 AU 20	DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.44
25 AU 29	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
25 ET 26	CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.24
25 ET 26	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
25 AU 28	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
27 AU 29	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.25
29	LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53

JUIN 06

2 AU 4	CONSÉQUENCES DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL P.47
2 AU 4	PRENDRE LA PAROLE P.39
2 AU 5	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
4 ET 5	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
8 AU 10	CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
8 AU 12	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) P.26
8 AU 12	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
9 AU 11	ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36
15 ET 16	CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE P.32
15 AU 17	COMMUNICATION ÉCRITE P.38
17 AU 19	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
18 ET 19	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
22 ET 23	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (BOBIGNY) P.20
22 ET 23	RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.33
22 AU 26	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26

SEPT 09

- 7 ET 8** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 7 AU 10** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- 7 AU 10** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.37
- 8 AU 10** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 9 ET 10** FAIRE ADHÉRER P.42
- 11** LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53
- 14 AU 16** COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- 14 AU 16** INSERTION & MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
- 14 AU 16** FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51
- 14 AU 18** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) (LA DÉFENSE) P.26
- 14 AU 18** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 17 ET 18** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.56
- 17 ET 18** ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ P.43
- 21 AU 23** DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.44
- 21 AU 24** PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
- 24 ET 25** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.33
- 25** VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL P.52
- 28 AU 30** PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES P.46

OCT 10

- 1 ET 2** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.31
- 1 ET 2** QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- 1 ET 2** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 5 ET 6** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
- 5 AU 8** DÉLÉGUÉ SYNDICAL (LA DÉFENSE) P.35
- 5 AU 9** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
- 5 AU 9** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS (PARIS) P.28
- 7 AU 9** RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT P.59
- 12 ET 13** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.24
- 12 ET 13** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 12 AU 16** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 14 AU 16** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) P.25
- 15 ET 16** RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45



RETROUVEZ TOUTES
NOS FORMATIONS
SUR WWW.IREFE.COM

NOV 11

2 ET 3	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES) P.20
2 ET 3	TRÉSORIER DU CSE P.30
2 ET 3	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
2 AU 4	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
3 AU 6	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
4	LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53
4 AU 6	PRENDRE LA PAROLE P.39
5 ET 6	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
5 ET 6	SECRÉTAIRE DU CSE P.29
9 ET 10	CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS (CRÉTEIL) P.31
9 ET 10	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (MELUN) P.20
12 ET 13	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (LA DÉFENSE) P.20
13	PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES P.46
16 AU 18	TRÉSORIER DE SYNDICAT P.57
16 AU 18	CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
16 AU 19	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
16 AU 20	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
23 AU 27	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
27	VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL P.52
30 AU 1 ^{ER} DÉC.	QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
30 AU 3 DÉC.	ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.37

DÉC 12

3 ET 4	CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE P.32
3 ET 4	RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.33
3 ET 4	CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.31
7 ET 8	CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) (CRÉTEIL) P.24
7 ET 8	FAIRE ADHÉRER P.42
7 AU 11	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
8 AU 10	PRENDRE LA PAROLE P.39
9 ET 10	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
9 AU 11	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) (CRÉTEIL) P.25
14 AU 16	COMMUNICATION ÉCRITE P.38
14 AU 17	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
14 AU 18	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26

CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

CONTACT@IREFE.FR
01 42 03 05 05

**UNIONS DÉPARTEMENTALES ET LOCALES DANS LESQUELLES SE
DÉROULENT CERTAINES DE NOS FORMATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE :**

UD 77

15 RUE PAJOL
CS 9020
77007 MELUN CEDEX

UD 93

BOURSE DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL
1 PLACE LIBÉRATION
93016 BOBIGNY CEDEX

UD 78

ZA BUISSON DE LA COULDRE
301 AVENUE DES BOULEAUX
78190 TRAPPES

UD 94

MAISON DES SYNDICATS
11-13 RUE DES ARCHIVES
94010 CRÉTEIL CEDEX

UD 92

23 PLACE DE L'IRIS
LA DÉFENSE 2
92400 COURBEVOIE

UD 95

MAISON DES SYNDICATS
26 RUE FRANCIS COMBE
95014 CERGY PONTOISE CEDEX



LIKEZ
ET COMMENTEZ
NOS ACTUALITÉS



WWW.IREFE.COM

SE FORMER - POUR AGIR

*RETROUVEZ NOS FORMATIONS
SYNDICALES REVUES ET AUGMENTÉES
DANS LE PROCHAIN CATALOGUE
ET SUR LE SITE DE L'IREFE*

N°38 - 2021

À PARAÎTRE DÈS SEPTEMBRE 2020

01 42 03 05 05 – CONTACT@IREFE.FR

WWW.IREFE.COM



78 RUE DE CRIMÉE 75019 PARIS

irefe
SE FORMER POUR AGIR